



COMMENT RÉUSSIR LA GÉNÉRALISATION DU SERVICE CIVIQUE ?

"150 000 jeunes chaque année", avait annoncé le Président de la République le 9 mars 2015, à l'occasion des 5 ans du Service Civique et des 20 ans d'Unis-Cité. Un objectif relevé à "350 000 jeunes en 2018" (soit 50% d'une classe d'âge), lors des vœux aux français du 31 décembre. Le président évoque même depuis "la généralisation par étapes" du dispositif. En accord avec les sondages montrant que 50 à 65% des 18-25 ans sont prêts à donner 6 à 12 mois au service des autres...

"Il va falloir mobiliser toutes les organisations, toutes les administrations, toutes les associations, toutes les collectivités

locales, toutes les fondations, pour offrir toutes les missions que l'on peut concevoir", a prévenu le chef de l'Etat. Fin 2015, les associations assuraient encore l'essentiel (85%) de l'accueil des jeunes en Service Civique.

Comment concrétiser une telle ambition sur le terrain ? Comment généraliser le Service Civique sans lui faire perdre son sens et sa finalité ? Comment respecter

l'esprit de la loi de 2010, selon laquelle il "a pour objet de renforcer la **cohésion nationale** et la **mixité sociale**", et doit offrir "l'opportunité de **servir les valeurs de la République** et de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une **mission d'intérêt général**..." ? Pas si simple, en l'absence de culture du Service Civique, qui laisse flous pour beaucoup d'acteurs potentiels ses objectifs et ses spécificités... Mais pas si compliqué non plus, à condition de démarrer sur de bonnes bases et de se poser les bonnes questions.

Avec ses plus de 20 ans d'expérience, Unis-Cité, association pionnière

et spécialisée, promoteur tenace du Service Civique Universel (pour tous), espère dans ce numéro spécial de sa Lettre **éclairer les défis** et **aider** tous les organismes qui souhaitent se lancer à le faire dans les meilleures conditions. Mobiliser la jeunesse dans sa diversité au service des grands enjeux sociaux : de quoi réenchanter le "rêve français" !

500 000

CANDIDATS POTENTIELS
PAR AN*

*selon un sondage réalisé par OpinionWay pour Unis-Cité, en décembre 2014

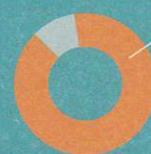


Sommaire

RÉUSSIR SUR LE TERRAIN LA GÉNÉRALISATION DU SERVICE CIVIQUE : 6 GRANDS DÉFIS

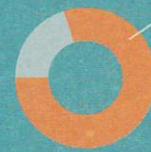
- 1 Comment créer des missions intéressantes et utiles en nombre suffisant ? p 2
- 2 Comment assurer l'indispensable accompagnement de tous ces jeunes ? p 3
- 3 Comment permettre à TOUS les jeunes de trouver leur place dans le Service Civique ? p 4
- 4 Comment faciliter le brassage des jeunes, et garantir la mixité sociale souhaitée par le législateur ? p 5
- 5 Comment assurer l'éducation citoyenne de tous les jeunes engagés en Service Civique ? p 6
- 6 Comment faire émerger une "culture du Service Civique" ? p 7

OBJECTIF :
PASSER DE 60 000
À 350 000 JEUNES...



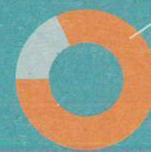
90%

DES JEUNES SE DISENT
SATISFAITS DE LEUR
SERVICE CIVIQUE



80%

DÉCLARENT VALORISER
LEUR EXPÉRIENCE
AUPRÈS DES
EMPLOYEURS



82%

DÉCLARENT ÊTRE
ENGAGÉS DANS UNE
ACTIVITÉ BÉNÉVOLE
6 MOIS APRÈS LEUR
SERVICE

RÉUSSIR SUR LE TERRAIN LA GÉNÉRALISATION DU SERVICE CIVIQUE : 6 GRANDS DÉFIS



LE SERVICE CIVIQUE PROPOSE À TOUS LES JEUNES DE 16 À 25 ANS, SANS CONDITION DE DIPLÔME, UN CADRE D'ENGAGEMENT DANS LEQUEL ILS POURRONT MÛRIR, GAGNER EN CONFIANCE EN EUX, EN COMPÉTENCES, ET PRENDRE LE TEMPS DE RÉFLÉCHIR À LEUR PROPRE AVENIR [...]. POUR LA PLUPART DES MISSIONS, SEULS COMPTENT LES SAVOIR-ÊTRE ET LA MOTIVATION". C'EST ÉGALEMENT "UNE ÉTAPE DE VIE AU COURS DE LAQUELLE DES JEUNES DE TOUTES ORIGINES SOCIALES ET CULTURELLES VONT SE CÔTOYER"¹.

1 DES MISSIONS INTÉRESSANTES ET UTILES EN NOMBRE SUFFISANT

CRÉER UNE MISSION DE SERVICE CIVIQUE :

5 QUESTIONS À SE POSER

- REPRÉSENTE-T-ELLE UNE INNOVATION** par rapport à nos actions habituelles/ confiées à des stagiaires ou emplois aidés ?
- QUI SERONT LES BÉNÉFICIAIRES DIRECTS ?** La mission améliorera-t-elle le service rendu ?
- EST-ELLE MOTIVANTE/ INTÉRESSANTE POUR LES JEUNES,** vont-ils se sentir utiles socialement ?
- PEUT-ELLE ÊTRE RÉALISÉE PAR DES JEUNES MOTIVÉS,** même sans diplôme/expérience professionnelle ?

2 ASSURER L'INDISPENSABLE ACCOMPAGNEMENT DE CES JEUNES

DÉFI : L'expérience montre que, même volontaires, les jeunes ont besoin d'être accompagnés pendant leur service, pour mener à bien leur mission et en apprendre en retour des compétences utiles pour leur avenir... et que pour certains l'encadrement doit être renforcé, notamment les jeunes très peu qualifiés/sans expérience ou porteurs de handicap(s).

> **Loi 10/03/2010 :** "la personne morale agréée assure à la personne volontaire, notamment à travers la désignation d'un tuteur, une phase de préparation aux missions [...] ainsi qu'un accompagnement dans leur réalisation". Et texte à destination des Préfets, 06/2010 : Le tuteur est "chargé de préparer le volontaire à sa mission et de l'accompagner dans sa réalisation"

- VONT-ILS APPRENDRE QUELQUE CHOSE** en la réalisant et développer leur sens citoyen ?

LES BESOINS D'UN JEUNE EN SERVICE CIVIQUE

- UNE PRÉSENTATION CLAIRE du cadre de cet engagement (pourquoi, comment, quoi, droits/devoirs...)
- UNE MISSION INTÉRESSANTE ET BIEN DÉFINIE
- UNE INTÉGRATION EFFICACE & UNE FORMATION INITIALE
- UN SUIVI/SOUTIEN RÉGULIER POUR "APPRENDRE PAR L'ACTION" (points d'étape, encouragements)
- UNE VALORISATION DE SON ENGAGEMENT (ex : t-shirt spécial, cérémonie de remise du certificat de Service Civique par un officiel...)
- DES RENCONTRES AVEC D'AUTRES VOLONTAIRES (ex : rassemblement départemental/régional)
- DES TEMPS ACCOMPAGNÉS pour réfléchir/prendre du recul

LES BESOINS D'UN TUTEUR

- UNE VRAIE MOTIVATION pour accompagner un volontaire (envie, empathie...)
- UNE FORMATION SPÉCIFIQUE À CE RÔLE (l'esprit du Service Civique, le cadre de fonctionnement, comment motiver/faire progresser les jeunes...)
- DES OUTILS ADAPTÉS, pédagogiques et pratiques
- DES POSSIBILITÉS DE COLLABORATIONS/CONTACTS avec des homologues.

Mémo pratique

SUPPORTS EXISTANTS
FORMATION DES TUTEURS

DÉFI : D'ici 2018 quelque 300 000 missions supplémentaires doivent être créées qui, ne remplaçant ni concurrençant des postes de salarié/stagiaire/ bénévole, doivent permettre à tous les jeunes - même sans qualification ni expérience - de : se sentir utiles socialement, développer des compétences transversales et vivre une expérience de mixité sociale.

> **Loi 10/03/2010 :** "Le Service Civique est un engagement volontaire d'une durée continue de 6 à 12 mois... en faveur de missions d'intérêt général reconnues prioritaires pour la Nation" et revêtant "un caractère philanthropique, éducatif, environnemental, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial ou culturel".

DES SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'ÉTAT EN ACTION SUR LE TERRAIN

Les services déconcentrés de l'Etat pilotent et promeuvent le Service Civique sur le terrain. En région Lorraine, par exemple, la DRJSCS² propose notamment :

- une formation pour les tuteurs, adaptée en particulier à ceux qui sont bénévoles (formation courte, en dehors des horaires de travail), dans chacun des départements de la région,
- une formation pour les responsables de structures,
- un portefeuille numérique de compétences (Lorfolio), en accès libre et sécurisé sur le web, pour permettre aux jeunes de valoriser certaines compétences acquises pendant leur service.

Mémo pratique

RESSOURCES EXISTANTES EN RÉGION / DÉPARTEMENT

Un référent Service Civique, au sein de chaque DDCS³ ou à l'échelle régionale (DRJSCS), peut accompagner démarches et mise en œuvre sur le terrain.

Des pôles d'appui régionaux spécialisés existent en : Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et dans quelques départements.

Des conseils régionaux abondent les aides pour les jeunes : Exemple en Poitou-Charentes (Prime de civisme de 400 €, Aide à la mobilité...)

DES ORGANISATIONS QUI METTENT L'ACCENT SUR L'ACCOMPAGNEMENT

> **LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT** a institué un co-tutorat : dans ses 100 Fédérations départementales, un "référént du Service Civique" salarié co-gère/ anime les jeunes, en binôme avec les tuteurs chargés localement du quotidien.

> **LE MOUVEMENT ASSOCIATIF** propose des "webinaires" aux associations : Pourquoi s'engager dans ce dispositif et comment ça marche ? Comment organiser l'accueil de jeunes ? Leur accompagnement ? www.asso-service-civique.fr

> **UNIS-CITÉ** mobilise des encadrants à temps plein (1 pour une vingtaine de jeunes) et des responsables de formation (1 pour 150 à 250 jeunes).

15 000
NOUVEAUX TUTEURS DÉJÀ FORMÉS

La Ligue de l'Enseignement et Unis-Cité, dans le cadre d'un appel d'offre remporté par leur groupement solidaire en 2011, et renouvelé depuis, en ont déjà formé plus de 15 000.

Les formations sont organisées partout en France.

Supports :
- le Guide du tuteur
- les Aides régionales Service Civique
- les Fiches pratiques à destination des tuteurs (ex : "trouver et sélectionner un volontaire" ; "rédiger une offre de mission" ; "fiche de bilan intermédiaire"...)
Voir le site de l'Agence du Service Civique⁴ et le site du Mouvement Associatif⁵

Formation des tuteurs :
L'Agence du Service Civique, les DDCS, DDCSPP et DRJSCS programment sur tout le territoire des formations, animées par la Ligue de l'Enseignement et Unis-Cité.
Voir : www.tuteurs-service-civique.fr

3

PERMETTRE À TOUS LES JEUNES DE TROUVER LEUR PLACE DANS LE SERVICE CIVIQUE

DÉFI : en 2014, 25% des jeunes en Service Civique avaient un niveau infra-bac, alors qu'ils sont 33% au niveau national; les 16-18 ans étaient peu présents; et à peine 1% de jeunes en situation de handicap y participaient.

> **L'Agence du Service Civique a notamment pour mission de :** "veiller à l'égal accès de tous les citoyens au Service Civique". (www.service-civique.gouv.fr/page/organisation-et-fonctionnement), quelle que soit leur situation, qualification, lieu de vie, etc.



PROPOSER DES PROJETS COLLECTIFS
(missions réalisées à 2-3), qui favorisent l'entraide et l'inclusion



PROPOSER DES MISSIONS "DE TERRAIN"
peu conceptuelles, ne demandant ni compétence spécifique ni diplôme



FOURNIR UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ
pour ceux qui auraient plus de mal



IMPLIQUER LES STRUCTURES SPÉCIALISÉES
pouvant fournir un accompagnement complémentaire

comme l'Association des Paralysés de France pour un jeune en situation de handicap physique, l'Education Nationale pour un mineur décrocheur, la PJJ/SPIP pour un jeune sous main de Justice...



ASSURER UNE FORMATION INITIALE
adaptée aux jeunes peu autonomes/en difficulté.

LE CONSEIL D'UNIS-CITÉ :

- Privilégier les missions pour 2-3 volontaires, plutôt que celles pour un seul : ce qui permet d'imaginer des missions vraiment nouvelles, d'éviter toute substitution à l'emploi ou stage et d'intégrer des jeunes moins autonomes.
- Demander une aide financière de l'Etat plus importante pour les jeunes sans qualification, comme cela existe en Allemagne. Par exemple : 200€/mois/jeune en plus pour leur tutorat et 100€ pour leur indemnité mensuelle.



TÉMOIGNAGES :

BENOÎT, VOLONTAIRE À UNIS-CITÉ ANGOULÊME EN 2013-2014 :

"C'était important de montrer que, même en fauteuil roulant, je pouvais mener à bien cette mission."

Il a bénéficié d'horaires adaptés et d'un accompagnement renforcé, grâce au coordinateur d'équipe Unis-Cité, à un Auxiliaire de Vie et 2 accompagnatrices de l'APF16.

JOSHUA, 17 ANS, DÉCROCHEUR, VOLONTAIRE À UNIS-CITÉ MULHOUSE EN 2014-2015 :

"J'ai appris à m'organiser, à travailler en équipe. Ça m'a aussi apporté confiance en moi."

Il a reçu, avec son équipe de 5 "Booster"⁷, le prix "Clap de Bronze". "On était tous ensemble pour réaliser cette vidéo. Et j'ai découvert le métier de développeur d'application".

L'ASSOCIATION LES ENFANTS DU CANAL mêle dans le programme Romcivic des jeunes Rom et non Rom : ils vont ensemble à la rencontre des populations Rom dans la banlieue parisienne, après avoir reçu des formations sur des thématiques comme prévention des addictions, éducation à la vie citoyenne, sensibilisation aux droits (femmes, enfants, etc.), apprentissage du français.
www.lesenfantsducanal.fr/

4

FACILITER LE BRASSAGE DES JEUNES ET GARANTIR LA MIXITÉ SOCIALE SOUHAITÉE PAR LE LÉGISLATEUR

DÉFI : L'expérience montre qu'une attention particulière est nécessaire pour réussir le brassage social, et que les jeunes situés à chaque extrémité de l'éventail (très diplômés et sans diplôme) sont plus difficiles à capter...

> **Loi 2010 :** "Le Service Civique a pour objet de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale". Une des missions de l'Agence du Service Civique est de "mettre en place et suivre les conditions permettant d'assurer la mixité sociale" des volontaires.

LE CONSEIL D'UNIS-CITÉ :

- Proposer une/des missions à réaliser par 2 jeunes minimum, afin d'intégrer plus facilement les moins autonomes.
- Faciliter les rencontres entre volontaires du territoire (grande ville, département, région...)



FAIRE

S'ASSURER QUE LES CANDIDATS ONT COMPRIS L'ESPRIT ET LES CONDITIONS PRATIQUES DU SERVICE CIVIQUE

(séances d'information sur le service, les missions, les attentes des 2 côtés, témoignage d'anciens volontaires...), pour éviter ceux qui cherchent surtout un travail.

FIXER COMME OBJECTIF À TERME DE REFLÉTER LA DIVERSITÉ DES JEUNES DU TERRITOIRE

(niveaux d'études, quartiers d'habitation, handicaps...) pour mobiliser aussi ceux qui viennent plus difficilement.

COMMUNIQUER PARTOUT, NOTAMMENT PAR UN RÉSEAU SOLIDE DE PRESCRIPTEURS

(Missions locales, Centres sociaux, PJJ, éducateurs, Universités, Grandes Ecoles, lycées, etc.) pour toucher même les jeunes qui pensent que "ce n'est pas pour eux".

METTRE EN PLACE UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ QUI ANIME CETTE DIVERSITÉ, ET UN PROCESSUS D'INTÉGRATION

(journées d'accueil, rencontres et échanges entre volontaires, rassemblements...) pour instaurer et renforcer un brassage social rarement spontané.

NE PAS FAIRE



SE BASER SUR LE CV

1) la loi l'interdit (le SC n'étant pas un emploi aucune qualification ou expérience ne peut être exigée); 2) l'expérience prouve que le CV n'est pas très pertinent car reflète rarement les capacités humaines et de motivation, ni le potentiel du jeune.

DONNER UN POIDS DÉTERMINANT À LA LETTRE DE MOTIVATION

Certains jeunes ne savent pas se faire valoir/montrer leur motivation, surtout par écrit.

NE PENSER LA MISSION QU'EN TERMES DE BESOINS DE L'ORGANISME D'ACCUEIL

Le(s) jeune(s) n'y trouverai(en)t pas leur compte (le service doit être "gagnant/gagnant" pour les deux).

CONSIDÉRER QUE SEULS LES JEUNES DIPLÔMÉS SONT "BONS POUR LE SERVICE"

C'est contrevenir à la loi et à l'esprit du dispositif et se méprendre sur le potentiel des autres jeunes

MÉSESTIMER LA NÉCESSITÉ DU TUTORAT :

Sans encadrement quotidien la plupart des jeunes ne prendront pas de recul, et les plus en difficulté ne profiteront guère de leur engagement.



ASSURER UNE ÉDUCATION CITOYENNE AUX JEUNES EN SERVICE CIVIQUE

DÉFI: la loi ne précise pas les moyens, mais rappelle les obligations des structures ...

> **Loi 2010:** "La personne morale agréée assure à la personne volontaire une formation civique et citoyenne et un accompagnement dans sa réflexion sur son projet d'avenir".

peuvent faire appel à : Unis-Cité, Ligue de l'enseignement, MJC, SCOP d'éducation populaire, DRJSCS, DDCS...), pour un coût généralement neutre, le soutien de l'Etat étant de 100€ par jeune.

C'est aussi "tout au long du service que les multiples occasions de formation à la citoyenneté doivent être mises à profit - missions des volontaires, vie interne de l'organisme d'accueil, actualité politique, événements - pour inviter le(s) jeune(s) à réfléchir ensemble et à en tirer des enseignements"

Des journées "co-construites", souvent thématiques, peuvent aussi être réalisées avec des partenaires tels que municipalité, Conseil départemental/régional, syndicat, Mission locale, commissariat, etc.

Un minimum de 2 jours + 1 jour de PSC1^a sont imposés dans les "documents de cadrage" de l'Agence du Service Civique.

Unis-Cité de son côté offre **8 journées de "Formation civique et citoyenne"** à ses volontaires, depuis plus de 20 ans, ainsi qu'une journée de PSC1.

Des propositions externes: les organismes d'accueil n'ayant pas les ressources en interne pour assurer cette formation

CE QUI EXISTE NOTAMMENT :

LE CONSEIL D'UNIS-CITÉ :

- Instituer au moins une journée mensuelle de formation civique et/ou d'accompagnement au projet d'avenir, en réunissant des volontaires de toutes origines, faisant leur service dans divers organismes.

S'APPUYER SUR LA VIE DE L'ORGANISME D'ACCUEIL :

> **ASSOCIATION :** inviter le(s) volontaire(s) au CA, et en discuter ensuite

> **HÔPITAL :** expliquer au(x) volontaire(s) le système de santé français, et en discuter

> **COLLECTIVITÉ TERRITORIALE :** inviter le(s) volontaire(s) à une assemblée délibérative, et en discuter ensuite

> **BAILLEUR SOCIAL :** expliquer au(x) volontaire(s) le système de l'habitat social, et en discuter

> **ETABLISSEMENT CULTUREL :** expliquer au(x) volontaire(s) le public visé et accueilli, et en discuter

Mémo pratique

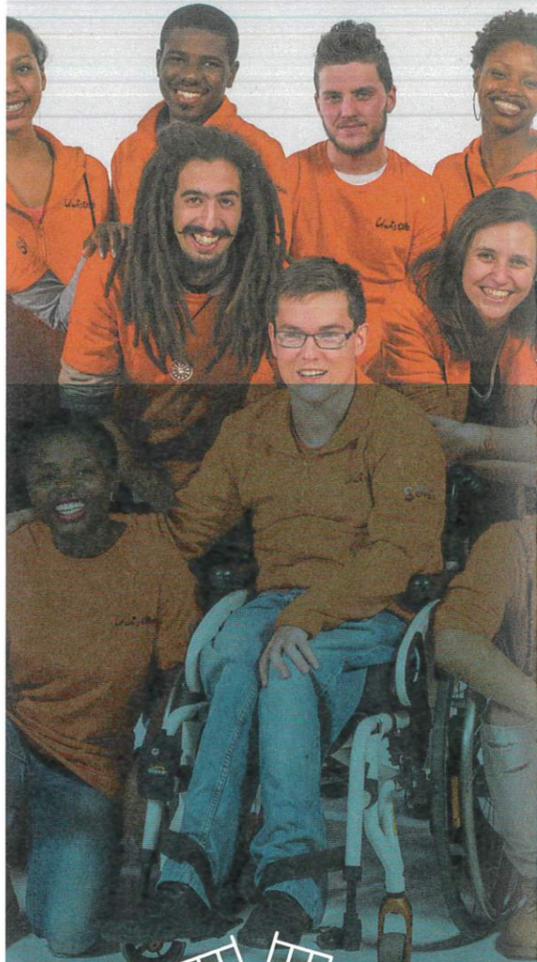
JOURNÉES OBLIGATOIRES & FORMATION AUX PREMIERS SECOURS :

PSC1 d'1 journée (> attestation officielle).

2 journées civiques collectives: 3 grands thèmes à aborder, les valeurs de notre République, l'organisation de la Cité, l'international (> selon référentiel de l'ASC)

Référentiel formation (> propositions locales existantes: DDCS, Ligue de l'Enseignement, Unis-Cité, etc.)

Financement: 100 €/jeune alloués par l'Etat, via l'ASC.



TOUS EN CAMPAGNE!

JEU DE RÔLE "ÉLECTIONS"

OBJECTIFS:

Faire vivre aux volontaires l'organisation et le déroulement d'une campagne électorale

Montrer aux volontaires la complexité mais en même temps le concret des enjeux d'une élection

Leur donner des pistes de compréhension sur les élections et encourager leur citoyenneté



FAIRE ÉMERGER UNE "CULTURE DU SERVICE CIVIQUE"

DÉFI: les organismes voulant se lancer dans le Service Civique, ou le développer en interne, doivent se préparer notamment à insérer des jeunes qui ne sont ni salariés, ni bénévoles, ni stagiaires, ni apprentis.

> **Guide administratif de l'ASC (09/2011):** "En accueillant des volontaires, l'organisme s'engage dans une démarche différente de celle d'un employeur"... Cet accueil "doit s'inscrire dans le cadre du projet de l'organisme..."

QUESTION À SE POSER EN AMONT :



POUR "METTRE EN SELLE" DES JEUNES NOTAMMENT DES JEUNES MOINS FAVORISÉS ?
Allez-y !



POUR REMPLACER UN STAGIAIRE QUI MANQUE ?
Non !



POUR OBTENIR UNE COMPÉTENCE QU'ON NE PEUT PAS SE PAYER ?
Non !



POURQUOI VEUT-ON PRENDRE DES JEUNES EN SERVICE CIVIQUE ?

POUR PARTICIPER À UN GRAND MOUVEMENT EN FAVEUR DE LA CITOYENNETÉ ET DU VIVRE ENSEMBLE ?
Allez-y !



POUR SORTIR LA STRUCTURE DE SON TRAIN-TRAIN ?
Pourquoi pas !

POUR SE LANCER :

> **Se rapprocher des services administratifs compétents sur le terrain :** DDCS, DRJSCS, "Pôle d'appui au Service Civique".

> **Passer par un intermédiaire expérimenté:** portage administratif et juridique de départ, avec possibilité de reprendre la main, complètement ou partiellement.

Exemple: après avoir lancé le Service Civique en partenariat de 3 ans avec Unis-Cité (pour le recrutement et la formation des jeunes, la formation des tuteurs, la co-construction des

missions, la formation citoyenne et la préparation du projet d'avenir), la Ville de Grenoble l'a internalisé et le porte désormais de manière autonome.

> **Prévoir l'information/formation de(s) responsable(s) de la structure** (cadrage des missions proposées et accompagnement des jeunes), notamment : ASC, Mouvement Associatif, Relais Service Civique (d'Unis-Cité).

LE CONSEIL D'UNIS-CITÉ :

Accentuer la valorisation et le sentiment d'appartenance à un "mouvement" national: généraliser l'utilisation du logo du Service Civique sur les documents administratifs et de communication, prévoir des tenues pour les volontaires, etc.

Mémo pratique

2 VOIES JURIDIQUEMENT POSSIBLES

En direct: votre organisme demande et reçoit un agrément "Service Civique", national ou local, et réalise seul la mise en œuvre (montage des missions, recrutement et accompagnement des jeunes, formation des dirigeants, des tuteurs et des volontaires...).

En intermédiation: le portage juridique et l'accompagnement des tuteurs sont assurés par une structure spécialisée, qui aide à définir les missions des jeunes, assure la formation et le suivi des tuteurs, les formations des jeunes...

Les principaux intervenants/partenaires potentiels: les DRJSCS et DDCS, Relais Service Civique, la Ligue de l'Enseignement, l'UFCV.

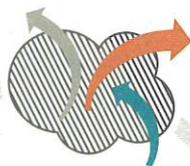
QUEL BILAN FONT LES STRUCTURES D'ACCUEIL ?

> **DES TUTEURS TRÈS INTÉRESSÉS:** la grande majorité (souvent des salariés ou bénévoles de ces structures) veulent recommencer l'expérience après la première année;

> **UN APPORT TRÈS POSITIF:** pour une majorité de structures d'accueil, la mobilisation de jeunes volontaires permet de ré-interroger les pratiques et de s'ouvrir à de nouveaux réseaux (bénévoles, bénéficiaires, partenaires, etc.)

8 ÉTAPES

POUR UN SERVICE CIVIQUE
UTILE... AUX JEUNES, À
VOTRE STRUCTURE,
À LA SOCIÉTÉ



**EVALUEZ LA PERTINENCE/
FAISABILITÉ DE MOBILISER
DE(S) VOLONTAIRE(S)** pour
votre structure

**RÉFLÉCHISSEZ À TOUTES
LES MISSIONS POSSIBLES :**
apport pour les bénéficiaires,
intérêt pour le(s) jeune(s)



**CLARIFIEZ LES ENJEUX
+ PRIORISEZ-LES :**
qu'attendez-vous des jeunes,
que pouvez-vous leur
apporter ?

**DÉBATEZ EN INTERNE
+ VALIDEZ LA DÉMARCHÉ :**
au niveau du CA et des
salariés



**PRÉVOYEZ LEUR
INTÉGRATION ET FORMATION :**
préparation aux missions
+ formation citoyenne

**PRÉPAREZ
L'ACCOMPAGNEMENT/
TUTORAT DES VOLONTAIRES :**
qui, quoi, comment, quelles
formations... ?



**ORGANISEZ LEUR
RECRUTEMENT :**
responsable, processus,
règles à suivre...

**ENVISAGEZ UNE
ÉVALUATION**
impact sur les jeunes, utilité
sociale de leur intervention

RECOMMANDATIONS STRUCTURELLES POUR LE GRAND SERVICE CIVIQUE DE DEMAIN

RECOMMANDATIONS :

- > Permettre une formation/sensibilisation aux spécificités/fondamentaux du Service Civique à toute structure agréée pour l'accueil (pour ses responsables et les futurs tuteurs des jeunes). Cela lui permettra de gagner du temps et de réussir la mise en œuvre.
- > Assurer à tous les volontaires au moins une journée mensuelle de formation civique et/ou d'accompagnement au projet d'avenir, en compagnie de volontaires de toutes origines : les préfectures de département pourraient assurer l'organisation de telles journées, en direct ou en les déléguant à des structures associatives labellisées par l'Etat.
- > Réserver le Service Civique à des "projets collectifs", c'est-à-dire des missions effectuées par plusieurs jeunes, ensemble.
- > Demander à toutes les structures accueillant plus de 5 ou 10 jeunes en Service Civique de contribuer à l'objectif d'un service ouvert à TOUS les jeunes, en prenant un certain pourcentage de jeunes peu ou pas qualifiés et/ou en situation de handicap.
- > Déployer des "pôles d'appui" dans l'ensemble des départements, et généraliser les "Comités locaux Service civique" permettant l'échange de pratiques entre acteurs associatifs, collectivités locales, principaux organismes d'accueil et mouvements de jeunesse.
- > Soutenir le développement d'associations "intermédiaires", qui garantissent l'intérêt des missions pour les jeunes et l'atteinte des objectifs du Service Civique, notamment concernant le portage des grands programmes des différents ministères.

Unis-Cité

SIÈGE NATIONAL: 21 boulevard Ney, Paris 18^{ème}.
Tél: 01 53 41 81 43
www.uniscite.fr

UnisCité

Unis-Cité a créé Relais Service Civique pour partager ses 20 ans d'expérience dans le Service Civique et participer à son développement en accompagnant les acteurs publics et associatifs.

> N'hésitez pas à nous solliciter :
www.relais-service-civique.fr